

Revue de la presse finlandaise

Le service de presse et de communication de l'Ambassade de France en Finlande propose quotidiennement, en français, une revue de la presse finlandaise. Les opinions et les jugements émis dans cette revue de presse ne sauraient engager la responsabilité de l'Ambassade. Cette revue est réalisée à partir de la lecture des titres suivants :

Aamulehti (AL), Helsingin Sanomat (HS), Hufvudstadsbladet (Hbl), Iltalehti (IL), Ilta-Sanomat (IS), Kaleva, Kanava, Kansan Uutiset (KU), Kauppalehti (KL), Keski-suomalainen (KS), Nykypäivä (NP), Suomen Kuvalehti (SK), Suomenmaa (SM), Turun Sanomat (TS), Demokraatti (Dem).

Mercredi 15 mai 2024

Frontière orientale	1
Comité constitutionnel : la loi sur les procédures aux frontières peut être adoptée sans violer la Constitution	1
Politique intérieure	2
Les lois sur les grèves entrent en vigueur dès samedi	2
Comment le gouvernement envisage de lutter contre le racisme	2
THL licencie près d'une centaine de personnes.....	3
Vornanen cédera son siège en commission des Vrais finlandais	3
Energie	3
TVO : la fin de la maintenance annuelle du réacteur d'Olkiluoto 3 de nouveau reportée	3

Frontière orientale

Comité constitutionnel : la loi sur les procédures aux frontières peut être adoptée sans violer la Constitution

Selon l'avis unanime de la Commission constitutionnelle, la loi sur les procédures aux frontières peut être adoptée sans violer la Constitution.

La loi sur les procédures aux frontières régira l'instruction des demandes d'asile et est distincte du projet de « loi de renvoi » récemment présenté. Ce dernier est en cours de révision depuis longtemps au ministère de l'intérieur, à la suite de critiques. Il devrait être prêt au plus tard la semaine prochaine.

L'objectif de la loi sur les procédures aux frontières est de permettre de traiter les demandes d'asile infondées le plus rapidement possible afin de ne pas surcharger le système d'asile. Alors que la procédure d'asile normale dure six mois, la procédure accélérée pourrait aboutir à une décision en quatre semaines.

Le projet de loi vise à permettre le traitement immédiat des demandes à la frontière ou à proximité. Elle pourrait s'appliquer à une demande introduite à un point de passage frontalier ou dans le cadre d'un franchissement non autorisé de la frontière extérieure de la Finlande. Selon *Heikki Vestman* (Coalition nationale), président de la commission des affaires constitutionnelles, la loi est bien préparée.

Les demandeurs d'asile en procédure accélérée ne seraient pas autorisés à se déplacer en Finlande ni vers d'autres pays de l'UE pendant l'examen de leur demande, comme c'est le cas dans la procédure ordinaire.

La Commission constitutionnelle estime que le projet de loi représente une restriction à la liberté de circulation, mais que des motifs acceptables ont été présentés au regard du système des droits fondamentaux.

Il s'agit d'introduire une procédure conforme à la directive européenne sur les procédures d'asile dans toutes les situations autorisées par la directive. Elle sera appliquée directement dans les situations normales, sans qu'il soit nécessaire de prendre des décisions spéciales, comme c'était le cas dans la proposition du gouvernement précédent, devenue caduque au cours de la dernière législature.

Les demandeurs d'asile déboutés seront renvoyés directement du centre d'accueil vers leur pays d'origine. La Constitution finlandaise, les traités internationaux relatifs aux droits de l'homme et la législation européenne comprennent, entre autres, une clause de non-refoulement. La clause de non-refoulement stipule que nul ne peut être renvoyé sur un territoire où il risque la peine de mort, la torture, la persécution ou d'autres traitements inhumains ou dégradants.

La loi sur les procédures frontalières peut également servir d'outil de gestion pour traiter les demandes non fondées dans les situations d'entrée irrégulière dans certains cas. En août et en janvier, environ 1 300 personnes ont franchi la frontière orientale de la Finlande sans remplir les conditions d'entrée requises. Sur la base des contrôles et des statistiques du service de l'immigration, le ministère de l'intérieur a estimé qu'une centaine d'entre elles auraient été dirigées vers la procédure accélérée si elle avait été mise en place.

Actuellement, la frontière orientale est fermée et les demandes de protection internationale sont concentrées ailleurs, principalement à l'aéroport d'Helsinki-Vantaa.

HS/A8

Politique intérieure

Les lois sur les grèves entrent en vigueur dès samedi

Selon le ministre du travail *Arto Satonen* (Coalition nationale), les lois controversées sur les grèves entreront en vigueur dès le samedi 18 mai. Dans une interview accordée à *Kauppalehti*, Satonen déclare que les amendements devraient être examinés par le gouvernement jeudi et présentés au président vendredi.

A l'origine, la proposition du gouvernement prévoyait l'entrée en vigueur de la législation plus stricte sur la paix sociale au début du mois de juillet, mais le calendrier a été raccourci.

Selon Satonen, l'objectif est de soumettre au Parlement une proposition de modification de la loi sur les accords locaux au cours de l'été, ce qui permettra de soumettre la question au Parlement à l'automne.

KL/8A

Comment le gouvernement envisage de lutter contre le racisme

Le gouvernement a finalisé son projet de programme d'action pour lutter contre le racisme et promouvoir l'égalité. Selon un communiqué de presse du gouvernement, le projet a été envoyé en consultation jusqu'au 10 juin.

Ce projet de près de 50 pages répartit les mesures de lutte contre le racisme en cinq thèmes généraux, dont l'amélioration du climat social et du débat, ainsi que l'égalité et la non-discrimination sur le lieu de travail.

La plupart des mesures concernent l'organisation de divers événements, de sessions de formation, d'évaluations et d'études, ainsi que le soutien aux acteurs existants tels que les commissions de vérité et de réconciliation en langue sámi et en langue des signes.

Toutefois, conformément à la déclaration sur le racisme publiée fin août 2023, le projet liste certaines mesures plus concrètes, en particulier dans la lutte contre l'antisémitisme en Finlande. Le nom de la journée de commémoration des victimes de persécutions sera changé en journée de commémoration de l'Holocauste, s'alignant sur la pratique internationale. En outre, la criminalisation du déni de l'Holocauste dans le code pénal et la criminalisation de l'utilisation des symboles du nazisme et du communisme doivent être incluses dans le rapport. Ces mesures sont justifiées par le fait que la Commission européenne a recommandé aux États membres d'élaborer un programme d'action distinct contre l'antisémitisme.

Une équipe intergouvernementale sera mise en place pour suivre la mise en œuvre du programme. Six millions d'euros ont été affectés à la mise en œuvre du programme et à d'autres mesures de lutte contre le racisme.

HS/A7

THL licencie près d'une centaine de personnes

L'Institut national de la santé et du bien-être *THL* va procéder à 93 licenciements. 206 postes seront supprimés correspondant à 182 ETP, incluant des départs à la retraite, fins de CDD, et des transferts.

Les négociations se sont soldées par un désaccord, a déclaré mardi matin un représentant des employés. Les réductions représentent plus de 15 % du personnel actuel de la *THL*, selon un communiqué de presse du Syndicat qui négocie pour les travailleurs qualifiés du secteur public. Les changements sont motivés par les objectifs d'austérité. *THL* a déclaré que le besoin d'ajustement était d'environ 12 millions d'euros par an.

HS/A10

Vornanen cédera son siège en commission des Vrais finlandais

Timo Vornanen, député exclu du parti et du groupe parlementaire Vrais finlandais, va céder son siège en commission.

Vornanen l'explique dans une publication sur *Facebook* : « Les sièges à la commission et au sein du groupe appartiennent au parti et je dois les rendre aux Vrais finlandais ».

Il détaille ses projets pour l'avenir. Il devrait revenir de son congé maladie pour travailler au Parlement mardi prochain. Il continuera à travailler y sous son propre nom.

Vornanen envisage également de démissionner du groupe des Vrais finlandais du conseil municipal de Joensuu.

HSA7

Energie

TVO : la fin de la maintenance annuelle du réacteur d'Olkiluoto 3 de nouveau reportée

Selon *TVO*, la maintenance annuelle du réacteur d'Olkiluoto 3 devait s'achever hier, mardi. Mais l'entreprise a indiqué sur X qu'elle sera reportée à mercredi, en raison de l'examen d'une défaillance technique de la soupape de sécurité du système de purge de la conduite de vapeur principale, détectée lors du dépassement de capacité de la centrale.

Selon *TVO*, les délais sont une estimation, la réparation éventuelle de la soupape de sécurité pouvant entraîner des retards. La maintenance annuelle d'OL3 a commencé début mars et a été retardée à plusieurs reprises. Selon *Johanna Aho*, directrice de la communication de *TVO*, mardi matin, le réacteur 3 a été soumis à une procédure de surcharge.

« Cela implique toutes sortes de tests et c'est un long processus, mais l'usine est en train d'augmenter les températures », a déclaré *Aho*.

Selon *Aho*, l'augmentation de la puissance du réacteur repartira de zéro après la fin de la maintenance, de sorte qu'il faudra des dizaines d'heures après le retour du réacteur sur le réseau avant qu'il ne produise de l'électricité à pleine puissance.

Actuellement, seul le réacteur 2 d'Olkiluoto est en service, et sa maintenance s'est achevée jeudi dernier. La maintenance annuelle du réacteur 1 d'Olkiluoto a commencé dimanche et devrait durer 16 jours.

Le prix de l'électricité à la bourse diminuera fortement mardi par rapport à la flambée des prix de lundi. Les prix seront également tirés vers le bas mardi par une forte augmentation de la production d'énergie éolienne dans l'après-midi.

HS/A29